

Formation sur la « LPTAA et ses règlements connexes »

Formulaire d'inscription printemps 2015

☐ Brossard Mercredi 18 mars 2015 Hôtel Quality Inn & Suites 6680, boul. Taschereau Brossard, QC, J4W 1M8	☐ Laval Jeudi 19 mars 2015 Hôtel Best Western Plus 3655, aut. des Laurentides Laval, QC, H7L 3H7	☐ Val-David Jeudi 26 mars 2015 Auberge du Vieux Foyer 3167, 1 ^{er} rang Doncaster Val-David, QC, J0T 2N0	☐ Sherbrooke Mercredi 8 avril 2015 Hôtel Delta 2685, rue King Ouest Sherbrooke, QC, J1L 1C1
☐ Saint-Jean-sur-Richelieu Jeudi 9 avril 2015 Hôtel Relais Gouverneur 725, Séminaire Nord, Saint- Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 8H1	☐ Gatineau Jeudi 16 avril 2015 Hôtel Four Points Sheraton 35, rue Laurier Gatineau, QC, J8X 4E9	☐ Québec Mercredi 29 avril 2015 Hôtel GrandTimes 5100, boulevard des Galeries Québec, QC, G2K 2M1	☐ Trois-Rivières Jeudi 30 avril 2015 Hôtel Delta 1620, rue Notre-Dame Centre Trois-Rivières, QC, G9A 6E5

Horaire : De 8 h 30 à 17 h 00

Contenu de la formation et attestation : La formatrice, Cécile Demers, urbaniste, géographe et consultante en urbanisme pour *cd urbanistes-conseils*, présente les divers aspects de la LPTAA en s'attardant – plus particulièrement – sur les articles permettant d'identifier **les interventions autorisées et celles prohibées en zone agricole**. Pour ce faire, elle traite – principalement – des thèmes suivants : droits acquis, lotissement, aliénation, utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture, utilisation d'un lot à des fins municipales ou d'utilité publique, privilèges de la LPTAA (art. 31, 31.1, 40), utilisation non agricole d'une érablière ou coupe d'érables dans une érablière, enlèvement de sol arable (comprenant les gazonnières), exclusion de la zone agricole, inclusion ou réinclusion en zone agricole, demandes à portée collective, réglementation relative aux activités agricoles ainsi que l'utilisation des différents formulaires de la CPTAQ.

Les personnes présentes recevront les documents de formation, incluant l'attestation de participation.

Inscription : Employeur / Entreprise / Organisation : _____

Nom du participant : _____ Profession : _____

Fonction en milieu de travail : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

Coût : Le coût est de 488.64 \$, incluant les frais de formation et de reproduction des documents ainsi que le repas du dîner (425 \$) et les taxes TPS 10952 3001 (21.25 \$) et TVQ 1044590111 (42.39 \$).

Pour réserver votre inscription : Veuillez compléter et faire parvenir ce formulaire d'inscription par :

- courriel à smorin@distributel.net
- ou télécopieur au 450-424-7779

Nous transmettre, par la poste, ce formulaire complété accompagné de votre paiement par chèque libellé à l'ordre de « *cd urbanistes-conseils* » à l'adresse suivante : 3341, boulevard de la Gare, bureau 201, Vaudreuil-Dorion, QC, J7V 8W5

Le présent formulaire et la copie de votre chèque servent de preuve de paiement. Une facture officielle peut être produite, sur demande seulement. Pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec Sylvie Morin au 450-424-6336.

Allergie et intolérance : Avez-vous des allergies ou intolérances alimentaires (arachides, gluten, produits laitiers, œufs, etc.) ou des restrictions alimentaires ? Non [] Oui [] Si oui, veuillez spécifier : _____

Politique d'annulation : La formatrice se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants se révèle insuffisant. Dans ce cas, les paiements reçus seront remboursés en totalité. Le participant peut annuler son inscription sans frais plus de 7 jours avant la date de la formation. Si l'annulation est faite 7 jours ou moins avant la date de la formation, 50 % des frais seront chargés.

Signature du participant : _____ Date : _____